

La grève

Numéro 15 – 24 Mai 2016

FACE A LA LUTTE DES CHEMINOTS, La direction multiplie les annonces, reprise par ses alliés ! Ensemble, gagnons nos conditions de travail !

Sur le décret-Socle en lien direct avec la loi Travail, depuis 2 mois, le gouvernement a refusé d'apporter une quelconque modification à son projet jugé par tous rétrograde !

Sur la CCN (Convention Collective Nationale), quelques aménagements encore loin du RH 0077 ont été apportés, fixant un écart entre les cheminots et le reste des travailleurs du rail, qui permettra aux patrons du rail de nous expliquer qu'il faut réduire le nombre d'emplois, baisser les salaires, recourir à la sous-traitance et arrêter l'embauche au statut !

Sur l'accord d'entreprise, avec la grève illimitée lancée par la Fédération SUD-Rail, face au risque que représentait une jonction des luttes, le gouvernement a insisté pour que la SNCF apporte de nouvelles réponses pour se rapprocher du RH 0077.

Bien que la direction se défende que la loi El Khomri s'applique à la SNCF, elle pense avoir trouvé un moyen de faire croire aux cheminots, en disant que l'accord sera signé « à durée indéterminée » pour contourner les dispositions de la loi Travail, mais elle oublie de dire qu'en cas de difficultés économiques, l'entreprise reste en capacité de dénoncer unilatéralement un tel accord... avec un préavis de 3 Mois. Combien de temps faudra-t-il attendre, pour que la direction utilise ce moyen pour revenir sur l'accord d'entreprise et fasse retomber les cheminots à la convention collective ? Sans doute pas longtemps...

CE QUE LES PATRONS VEULENT NOUS VOLER dans la CCN !

- Nombre de jours fériés 5 contre 11 : **- 6 Jours !**
- Limite maxi portée à 200 Km / navette Fret : c'est un acquis pour les patrons qui veulent casser le dictionnaire des filières et amplifier le transfert de charges de TB vers TA.
- Nombre de jours de repos, 104 (Séd), 113 (séd/Sécurité) et 117 (adc, au lieu de 126).
- Nombre de jours non travaillés moyen pour les sédentaires de 137 contre 163 (125 RP + 10 Fériés + 28 congés), soit **- 26 jours !**
- Nombre de jours non travaillés moyen roulant de 148 contre 166, soit **- 18 jours !**



- Amplitude normale de journée : **+ 2 heures.**
- Amplitude du repos journalier : **- 2 heures.**
- Nombre de repos doubles : **36 au lieu de 52.**
- La garantie du nombre de 22 Sa-Di est abaissée à 14 et devient SA-DI et **DI-LU !!!**
- **19/6** avec taquets de + ou - 4 hrs en FS et + ou - 3 heures en PS.
- Augmentation des taquets conduite 19/6 et double RHR.

A ce stade des négociations, les patrons restent les grands gagnants avec une convention collective qui leur permettra d'organiser le dumping social entre les salariés des différentes entreprises, au sein même de la SNCF et d'accélérer la privatisation.

Soyons encore plus unis à la base !

Tous les jours, le mouvement s'amplifie avec de nouveaux secteurs qui entrent dans la lutte, comme par exemple les Raffineries – Routiers – SNCF – RATP – PTT – Secteur Automobile – industries...

Partout, les grévistes interpellent les organisations syndicales qui combattent les régressions sociales que veulent passer en force le patronat et le gouvernement pour que le rail se joigne au mouvement, c'est bien ensemble que nous gagnerons aussi sur nos conditions de travail. Loi Travail, convention collective du ferroviaire et accord d'entreprise sont intimement liés ; dire l'inverse, serait mentir aux travailleurs du rail !

Extrait de la motion des cheminots en grève venus interpeller les fédérations (SUD-Rail, CGT Cheminots, UNSA, CFDT) réunies en interfédérale.



La grève illimitée, dans l'unité, partout, tous ensemble, pour gagner, c'est ce que réclament les cheminots dans les assemblées générales ... C'est le mandat que SUD-Rail est allé porter lors de l'interfédérale qui s'est déroulé le 24 au soir : Que les autres organisations s'engagent au plus vite dans la grève reconductible !

La fédération CGT des cheminots a annoncé vouloir s'inscrire dans la grève reconductible à partir du 31 Mai. Elle a déposé un préavis de grève en ce sens.

**Un mouvement historique est en marche !
Après 1995, jamais les conditions n'avaient autant permis d'envisager une victoire sociale.**

Les luttes en cours et la détermination des cheminots, soutenues par SUD-Rail, les mobilisations en cours et à venir dans de nombreux secteurs de la société, exigeaient une grève illimitée et unitaire.

Les appels des fédérations au 31 mai doivent trouver un prolongement dans les AG, dans les actions et créer les conditions d'un « tous ensemble pour gagner ! »

TOUS ENSEMBLE, EXIGEONS, par la grève :

Un décret socle et une Convention collective Ferroviaire au minima à la hauteur du RH 0077 !

Le retrait du plan Valls et de sa loi El Khomri !

MOTION DES GREVISTES AG DE PARIS-EST

Nous revendiquons donc le retrait de la loi travail et un décret socle avec comme base minimale le RH077. Pas une minute en plus, pas un repos en moins. Nous avons choisi la grève reconductible comme moyen d'action, seul à même de faire reculer les attaques du patronat et de son gouvernement.

Plusieurs secteurs professionnels dont les raffineries ont déjà choisi ce mode d'action, tout comme une frange déterminée de cheminots déjà dans la bagarre. Alors que le calendrier des négociations arrive bientôt à échéance, c'est le moment d'y aller tous ensemble ! Notre force c'est notre nombre et notre détermination, notre faculté à agir pour étendre la grève, ainsi qu'à la contrôler. Aujourd'hui de nombreux cheminots attendent un appel commun des OS pour se lancer dans la grève reconductible le plus tôt possible. Il est de votre responsabilité de les entendre et de les écouter. Un appel commun renforcerait la confiance des cheminots par le nombre dans leur capacité à gagner !